

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2015

---

TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS - (N° 3109)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD85

présenté par  
M. Savary, rapporteur

-----

### TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition de loi :

« Proposition de loi relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique et contre les actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce nouveau titre définit avec plus de précision l'objet de la proposition de loi.